

## Laval théologique et philosophique



# MCSHANE, Philip A., *La Romanitas et le pape Léon le Grand. L'apport culturel des institutions impériales à la formation des structures ecclésiastiques*

Paul-Hubert Poirier

Volume 38, numéro 3, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/705956ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/705956ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poirier, P.-H. (1982). Compte rendu de [MCSHANE, Philip A., *La Romanitas et le pape Léon le Grand. L'apport culturel des institutions impériales à la formation des structures ecclésiastiques*]. *Laval théologique et philosophique*, 38(3), 320–321. <https://doi.org/10.7202/705956ar>

mais la vérité des choses » (*In I de Caelo*, 22, n. 228).

*Dissidence et philosophie au moyen âge* est un ouvrage fort intéressant, écrit par un savant, mais qui n'écrit pas savamment. Trouveront grand profit à le lire ceux-là mêmes qui ne croient pas tellement à la pensée exposée sur le mode « politique ». Il s'agit, évidemment, d'un ouvrage d'érudition. La partie concernant Dante doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à cet auteur : elle avance des hypothèses séduisantes sur la pensée et l'écriture dantesques.

Martin BLAIS

Philip A. McSHANE, **La Romanitas et le pape Léon le Grand. L'apport culturel des institutions impériales à la formation des structures ecclésiastiques** (Coll. *Recherches*, 24), Paris-Montréal, Desclée-Bellarmin, 1979, 406 p., 15,8 × 24 cm.

Le rapport entre l'Empire romain et l'Église chrétienne et l'influence que celui-là a exercée sur les structures et les institutions de celle-ci est une question qui s'impose à l'historien de l'Église, surtout pour la période qui a suivi la paix constantinienne. En effet, pour une juste appréhension du développement de l'organisme ecclésial et de sa spécificité, il importe de bien voir ce qu'il a pu emprunter à l'appareil impérial et, en revanche, de bien marquer ce qu'ont d'original certains outils dont il a dû se doter en vertu de sa nature propre. C'est ce problème général des relations entre l'Église et l'Empire romain que Ph. A. McShane aborde dans ce livre, sous l'angle particulier de l'organisation et des structures administratives de l'Église romaine telles que les révèlent les écrits du pape Léon le Grand (440-461). Le sujet de cette recherche, qui fut présentée comme thèse de 3<sup>e</sup> cycle devant la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg, était fort bien choisi : en effet, Léon le Grand a vécu à une période cruciale pour l'Église, forcée de s'affirmer de plus en plus face à un Empire chancelant et menacé, et son activité pontificale est fort bien documentée, tant par ses propres œuvres que par les sources indirectes. Une enquête qui se proposait de déterminer le legs impérial à l'Église de Rome à travers les écrits de ce pape très actif et très conscient des prérogatives de sa charge, devait donc donner des résultats intéressants.

La méthode retenue par l'Auteur pour mener sa recherche consiste essentiellement en une comparaison minutieuse de la conception de l'Empire et de l'Église en tant que corps organisés et structurés d'une part, et, d'autre part, de la pratique et du fonctionnement des administrations impériale et ecclésiastique du V<sup>e</sup> siècle. En d'autres mots, après avoir dégagé l'« idéologie » ecclésiale et les rouages de l'Église pour autant que les écrits de Léon les laissent voir, il s'agit de déterminer ce qu'ils doivent à l'idée d'Empire et aux mécanismes de l'administration civile.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, intitulée « Rome, le siège de Pierre », l'Auteur essaie de retrouver, d'après Léon le Grand, les motivations, l'esprit et le but de l'administration ecclésiastique par rapport à celle de l'Empire. Trois chapitres relativement denses portent sur la situation de l'Église face à l'Empire romain (p. 53-107), sur le rôle de Pierre en tant que « fondateur de la Rome chrétienne » et sur celui de Léon le Grand en tant que successeur de Pierre (p. 109-169), et sur la mission de la Rome chrétienne comme contrepartie et relais de la Rome impériale (p. 171-232). La seconde partie, portant explicitement sur les institutions de la Rome chrétienne, se propose d'expliquer la mise en œuvre et le fonctionnement de l'appareil administratif ecclésial, ses emprunts à la culture romaine et sa spécificité propre. Deux chapitres retracent successivement les grandes articulations des structures de l'Église romaine : les structures ecclésiastiques proprement dites (évêques, métropolitains, conciles), la relation de Rome avec les autres Églises, la tension entre centralisation et subsidiarité (p. 235-312), ainsi que les principaux mécanismes de la chancellerie papale : quelques modalités de l'exercice de la juridiction de l'Évêque de Rome (jugements en appel, décrétales), la publication et la diffusion des lettres, le personnel de la chancellerie (p. 313-377).

L'ensemble de l'étude est bien menée ; l'information bibliographique est en général bonne, et les sources sont clairement indiquées et largement citées. Il s'en dégage l'image d'une Église romaine consciente de son identité et de sa mission, mais néanmoins tout à fait à l'aise dans le cadre social, politique et culturel qui avait été celui de l'Empire depuis Auguste. Et on souscrita sans peine au dernier paragraphe de l'ouvrage qui résume bien les conclusions auxquelles en arrive l'auteur : « Bien que Léon s'efforçât d'abolir le mythe de l'ancienne Rome païenne et qu'il établît seulement l'autorité et l'organisation ecclésiastique sur des

fondements théologiques et scripturaires, il ne pouvait échapper à sa propre culture, qui était essentiellement et profondément romaine. Non seulement il liait les destinées de l'Église et de l'Empire romain, les envisageant sous la forme d'une Rome renouvelée, d'une Rome spirituelle, mais toute sa conception des structures de l'Église reflète sa *Romanitas*. Sous le pontificat de Léon le Grand, en effet, on ne peut parler ni d'une imitation systématique, ni d'une coloration superficielle des usages et des institutions de l'Empire romain. Il s'agit au contraire d'une imprégnation inévitable et spontanée. En un mot, sous Léon le Grand, l'Église n'a pas cherché à se romaniser, elle est romaine » (p. 377).

L'étude de M. McShane, rédigée dans un style clair et très lisible, est sans aucun doute destinée à un public assez large; elle intéressera les patrologues, les historiens du christianisme aussi bien que les théologiens. C'est là une qualité, mais aussi dans une certaine mesure une faiblesse. En effet, l'Auteur, pour mettre en valeur l'apport de Léon le Grand sur tel ou tel point, procède à des mises en scène qui ne sont pas inutiles, mais qui auraient gagné à être plus brèves. On doit parfois lire bien des pages avant d'arriver à l'aspect précis qu'entend illustrer l'un ou l'autre chapitre. Mais ce n'est pas là un vice majeur, d'autant que ces pages mettent à contribution la recherche récente (à la fin du chap. I de la 1<sup>ère</sup> partie, on aurait toutefois pu utiliser les travaux de Georges Dumézil sur la religion romaine). Il aurait aussi été souhaitable de munir l'ouvrage d'un *index locorum*, au moins pour les principaux textes de Léon cités et étudiés.

Paul-Hubert POIRIER

**Tertullien, Contre les Valentiniens**, Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index par Jean-Claude FREDOUILLE, Paris, Éditions du Cerf, 1980-81, Collection « Sources chrétiennes », n<sup>o</sup> 280-281, 396 p. en 2 vol., 19,5 × 12,5 cm.

L'*Adversus Valentianos* de Tertullien n'offre pas pour la connaissance du valentinisme le même intérêt que l'*Adversus Haereses* d'Irénée. Cependant, il ne faudrait pas conclure hâtivement du fait que Tertullien utilise largement Irénée, qu'il ne présente aucune originalité par rapport à ce dernier. Au contraire, s'inscrivant dans un vaste projet antivaleentinien, avec le *De carne Christi*, le *De Resurrectione*, le *De Anima*, le *Scorpiace* et

l'*Adv. Praxeam*, l'*Adv. Val.*, composé vraisemblablement vers 207-209, apparaît comme la pièce maîtresse de cet ensemble, étant le seul traité à donner une présentation générale du valentinisme, sous la forme d'une *narratio*, d'une « adaptation romancée » destinée à discréditer le mythe valentinien tout en le faisant connaître au grand jour. Au plan documentaire, et malgré son allure satyrique et polémique, l'*Adv. Val.* n'est pas qu'un pâle reflet de l'exposé irénéen. Sans doute il utilise des sources (cf. p. 27-34, sur la « bibliothèque valentinienne de Tertullien » et sur la connaissance qu'aurait pu avoir Tertullien de l'*Évangile de Vérité*). Cependant, combattant un mouvement toujours vivant, Tertullien fait montre d'une information qui « de quelques sources qu'elle provienne, écrites ou orales [...] dépasse sur un certain nombre de points, peu nombreux, mais intéressants, celle que lui fournissait la seule "grande notice" d'Irénée » (p. 39). L'inventaire de ces points a été dressé par J.-C. Fredouille (p. 39-41 : « L'apport de Tertullien à notre connaissance du valentinisme ») : il s'agit de précisions diverses, concernant, entre autres, la date de la rupture de Valentin d'avec la Grande Église, l'originalité de Ptolémée relativement à la théorie des Éons, l'attitude des valentiniens à l'égard du martyr, la doctrine valentinienne de l'Incarnation et de la Résurrection. C'est d'ailleurs un des mérites de la riche introduction et du commentaire très détaillé que l'A. consacre à l'*Adv. Val.* d'avoir tiré cet opuscule du discrédit où le tenaient les spécialistes du gnosticisme.

Un autre mérite du travail de Fredouille est de présenter un nouvel examen de la tradition manuscrite de l'*Adv. Val.* Il en résulte un texte établi sur des principes plus clairs et plus sûrs que ceux de Kroymann. Un tel progrès a pu être réalisé en majeure partie grâce à l'excellente connaissance qu'a Fredouille de la latinité de Tertullien et de la latinité chrétienne en général. Elle lui a aussi permis de rédiger un Commentaire d'une grande densité. Plusieurs notices de ce Commentaire intéresseront en outre l'historien du gnosticisme et du valentinisme en particulier (p. ex. p. 171, sur le mot *haeresis*; p. 318-319, sur l'anthropologie valentinienne; etc.). Mentionnons aussi à ce propos l'appendice au Commentaire (p. 363-369 : « Tertullien a-t-il utilisé la version latine d'Irénée ? ») sur les relations entre Tertullien et le *Vetus Interpres* d'Irénée : avec autant de fermeté que de prudence, Fredouille conclut à l'antériorité ou du moins à l'indépendance de Tertullien par rapport à ce dernier.